Copyright Micro-Certif – CITICA - 2026



Continuité de service sous contrainte

Compétence expérentielle tacite

CRITICITE	DOMAINE	SECTEUR
Vitale	Fonctionnement	F.P.T.

PRESENTION DU BADGE

Badge valorisant la compétence expérientielle tacite liée à la **continuité de service sous contrainte** au sein d'une collectivité. Cette compétence consiste à maintenir le fonctionnement des activités et des services publics malgré des contraintes humaines, budgétaires, techniques, organisationnelles ou contextuelles. Elle repose sur la capacité à s'adapter rapidement, à prioriser les actions et à trouver des solutions opérationnelles dans des situations complexes ou dégradées.

Cette compétence contribue à la résilience des organisations, à la continuité du service public et à la capacité des équipes à faire face aux imprévus. Elle mobilise des savoir-faire organisationnels, relationnels et opérationnels acquis principalement par l'expérience du terrain et la gestion concrète des situations de tension ou de crise.

Ce badge reconnaît la capacité d'un agent à :

- ❑ Adaptation des moyens et des ressources,
- ❑ Maintien des missions essentielles,
- ❑ Gestion des situations de fonctionnement dégradé.

★☆☆ PREUVES ATTENDUES

- ✓ Maintien des activités dans un contexte de contraintes fortes
- ✓ Adaptation des organisations ou méthodes de travail face aux imprévus
- ✓ Gestion de situations dégradées ou de sous-effectif
- ✓ Priorisation des actions pour assurer la continuité des services
- ✓ Coordination des équipes ou ressources en contexte difficile
- ✓ Mise en place de solutions opérationnelles temporaires ou adaptées
- ✓ Témoignages de responsables ou collègues sur la capacité d'adaptation
- ✓ Endossements attestant des compétences en continuité de service sous contrainte